

République
Française

Département des
Yvelines

Arrondissement de
Rambouillet

Commune de
AUTEUIL LE ROI

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/03/2025

L'an deux mille vingt cinq, le vingt sept mars, le conseil municipal légalement convoqué le 14 mars 2025 s'est réuni, sous la présidence de Marie-Christine CHAVILLON, Maire

Membres en exercice : 15 – Présents : 11 - Votants : 12

Présents :

Marie-Christine CHAVILLON, Jean-Luc CAPELLE, Gérard JAMOT, Pierre-Emmanuel BERTHON, Patrick JONIEC, Laëtitia GIMENO, Caroline MURET, Elisabeth JONIEC, Stéphanie CLEMENCE, Michaël DE LA ROCHE, Samuel BLONDEAU

Représentés :

Céline SCHMIT donne pouvoir à Patrick JONIEC

Absents :

Nelly GADRAS, Karine PATIN, Marylène COURREGÉ

Secrétaire de séance : Caroline MURET

03 2025 03 - Vote du budget primitif 2025 pour le Commerce

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'exposé de Madame le Maire
Vu la réunion de la commission finance en date du 11/03/2025
Vu la réunion de présentation du budget en date du 24/03/2025
Vu le budget primitif 2025,

M. Joniec expose le budget primitif 2025 du commerce à l'ensemble des conseillers.
Dans la mesure où les élus ont été informés avant le vote des modalités d'application du budget 2025 et conformément à l'article L2312-2 du CGCT, le Budget Primitif est voté au global pour la section de fonctionnement et la section d'investissement.

FONCTIONNEMENT

Dépenses

CHAPITRE	MONTANT EN €
011 Charges à caractère général	14 292,23 €
042 Opérations d'ordre entre section	10 217,20 €
022 Dépenses imprévues fonctionnement	- €
023 Virement à la section d'investissement	17 114,66 €

65 Autres charges de gestion courante	100,00 €
66 Charges financières	750,24 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	42 474,33 €

Recettes

CHAPITRE	MONTANT EN €
R002 Excédent antérieur reporté	4 269,10 €
042 Opérations d'ordre entre section	14 095,23 €
75 Autres produits de gestion courante	22 810,00 €
70 Produit des services	1 300,00 €

Le Budget Primitif 2025 « DEPENSES ET RECETTES de FONCTIONNEMENT » est approuvé à l'unanimité 12 VOIX POUR

INVESTISSEMENT

Dépenses

CHAPITRE	MONTANT EN €
D001 Solde d'investissement reporté	- €
040 Opérations d'ordre entre section	14 095,23 €
16 Remboursement d'emprunt	16 131,46 €
20 Immobilisations incorporelles	10 000,00 €
21 Immobilisation corporelle	188 155,58 €
23 Immobilisations en cours	- €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	228 382,27 €

Recettes

CHAPITRE	MONTANT EN €
R001 Solde d'exécution d'investissement reporté	32 294,83 €
040 Opérations d'ordre entre section	10 217,20 €
021Virement de la section de fonctionnement	17 114,66 €
10 Dotations fonds divers	- €
13 Subvention d'investissement	161 155,58 €
16 emprunt	7 600,00 €
24 Produit des cessions d'immobilisation	- €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	228 382,27 €

Le Budget Primitif 2025 des « DEPENSES ET RECETTES d'INVESTISSEMENT » est approuvé à l'unanimité 12 VOIX POUR

Par conséquent et après en avoir délibéré à l'unanimité, **12 voix POUR**, le Conseil municipal **approuve** le Budget Primitif 2025 du Commerce

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **12 voix POUR**, décide :

- **D'AUTORISER** Madame le Maire à procéder à des mouvements de crédits chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget ;
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (12 voix pour) décide

Le Maire, Marie-Christine CHAVILLON

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif , dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait et délibéré, le 27/03/2025

Le Maire

Marie-Christine CHAVILLON